

**IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DU  
RÉSEAU DES GESTIONNAIRES DE TERRITOIRES FAUNIQUES EN 2000**

---

Note : Le terme « gestionnaire » est utilisé dans ce document afin de désigner les organismes et associations mandatés par le gouvernement du Québec pour la mise en valeur de la faune et des activités récréatives.

**Société de la faune et des parcs du Québec**

**Secrétariat général**

**Pierre Bouchard**

**Décembre 2003**

## **IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU DES GESTIONNAIRES DE TERRITOIRES FAUNIQUES EN 2000**

---

### **1. Impact économique pour le Québec des dépenses d'exploitation de tout le réseau des gestionnaires de territoires fauniques en 2000**

- Les dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques permettent la création ou le maintien de 7 645 emplois équivalents à temps plein.
- Ces détenteurs d'emploi reçoivent 103,3 millions de dollars en salaires et gages.
- L'impact de ces dépenses d'exploitation en matière de valeur ajoutée au Québec atteint 166,8 millions de dollars.
- Ces dépenses génèrent une somme de 181,2 millions au P.I.B. québécois.
- Elles fournissent des revenus fiscaux et parafiscaux de 27,5 millions au gouvernement du Québec et de 19,3 millions au gouvernement fédéral.

### **2. Impact économique des dépenses d'exploitation des parcs du Québec**

- Les dépenses d'exploitation des parcs québécois engendrent la création ou le maintien de près de 600 emplois au Québec.
- Plus de 21 millions de dollars ont été versés en salaires et gages à ces travailleurs.
- La valeur ajoutée produite se chiffre à quelque 30 millions de dollars.
- La contribution de ces dépenses au P.I.B. québécois atteint 31,7 millions.
- Ces dépenses procurent des revenus fiscaux et parafiscaux de 5,6 millions au gouvernement québécois et de 3,9 millions au gouvernement fédéral.
- Ainsi, les dépenses d'exploitation des parcs québécois contribuent :
  - à 8 % des 7 645 emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses de tout le réseau des gestionnaires de territoires fauniques;
  - à plus ou moins 20 % des impacts économiques des dépenses du réseau en matière de salaires versés, de valeur ajoutée produite, de contribution au P.I.B. et de revenus procurés aux deux échelons de gouvernement.

### **3. Impact économique des dépenses d'exploitation des réserves fauniques**

- Les dépenses d'exploitation des réserves fauniques contribuent à la création ou au maintien de plus de 460 emplois au Québec.
- Des salaires et gages de 12,8 millions de dollars sont versés aux détenteurs de ces emplois.
- Leur impact en matière de valeur ajoutée au Québec s'établit à 18,1 millions de dollars.
- Ces dépenses apportent une contribution de 19,5 millions au P.I.B. québécois.

- Elles procurent des revenus fiscaux et parafiscaux de 3,1 millions au gouvernement du Québec et de 2,4 millions au gouvernement fédéral.
- Ainsi, les dépenses d'exploitation des réserves fauniques contribuent :
  - à 6 % des 7 645 emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses de tout le réseau des gestionnaires de territoires fauniques;
  - à plus ou moins 12,4 % des impacts économiques des dépenses du réseau en matière de salaires versés, de valeur ajoutée produite, de contribution au P.I.B. québécois et de revenus fournis aux deux échelons de gouvernement.

#### **4. Impact économique des dépenses d'exploitation des zecs**

- Les dépenses d'exploitation des zecs permettent la création ou le maintien de plus de 650 emplois au Québec.
- Près de 15 millions de dollars sont versés en salaires et gages à ces travailleurs.
- La valeur ajoutée produite est estimée à 23,7 millions de dollars.
- Ces dépenses génèrent une somme de 25,2 millions au P.I.B. québécois.
- Elles engendrent des revenus fiscaux et parafiscaux de 3,6 millions pour le gouvernement québécois et de 2,7 millions pour le gouvernement fédéral.
- Ainsi, les dépenses d'exploitation des zecs contribuent :
  - à 9 % des 7 645 emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses de tout le réseau des gestionnaires de territoires fauniques;
  - à 14 % des impacts économiques des dépenses du réseau en matière de salaires versés, de valeur ajoutée produite, de contribution au P.I.B. québécois et de revenus procurés aux deux gouvernements.

#### **5. Impact économique des dépenses d'exploitation des pourvoiries**

- Les dépenses d'exploitation des pourvoiries assurent la création ou le maintien d'environ 6 000 emplois au Québec.
- Les détenteurs de ces emplois reçoivent 54,7 millions de dollars en salaires et gages.
- La valeur ajoutée engendrée atteint 95 millions de dollars.
- La part du P.I.B. produite est estimée à 104,8 millions.
- Ces dépenses fournissent des revenus fiscaux et parafiscaux de 15,1 millions au gouvernement du Québec et de 10,3 millions au gouvernement fédéral.
- Ainsi, les dépenses d'exploitation des pourvoiries contribuent :
  - à 78 % des emplois totaux créés ou maintenus grâce aux dépenses de tout le réseau des gestionnaires de territoires fauniques;
  - à environ 55 % des impacts économiques des dépenses du réseau en matière de salaires versés, de valeur ajoutée produite, de contribution au P.I.B. et de revenus procurés au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral.

## IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE DES GESTIONNAIRES DE TERRITOIRES FAUNIQUES DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC EN 2000

---

### 1. L'importance relative des dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques des différentes régions du Québec

- Plus de 40 % des dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques sont effectuées par les gestionnaires de trois régions, soit ceux du Nord-du-Québec (19,6 %), des Laurentides (10,5 %) et de la Mauricie (12,4 %).
- En leur ajoutant les dépenses des gestionnaires de la Côte-Nord, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue on constate que près de 75 % de toutes les dépenses d'exploitation des territoires fauniques sont concentrées dans ces sept régions.
- Les gestionnaires de ces sept régions dépensent 110 millions de dollars des 149,5 millions de dépenses d'exploitation des territoires fauniques.
- Les gestionnaires de territoires fauniques des sept régions ressources ont des dépenses d'exploitation de 96,7 millions de dollars, soit 64,7 % de l'ensemble des dépenses du réseau au Québec.
- Dans huit régions, la gestion des territoires fauniques entraîne des dépenses d'exploitation supérieures à 8 millions de dollars :

- Nord-du-Québec	29,3 M\$
- Mauricie	18,5 M\$
- Laurentides	15,8 M\$
- Côte-Nord	14,5 M\$
- Outaouais	11,2 M\$
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,3 M\$
- Capitale-Nationale	10,3 M\$
- Abitibi-Témiscamingue	10,3 M\$
- Au Québec, plus de 60 % des dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques proviennent de l'exploitation des pourvoies, alors que près du tiers est associé à la présence des parcs québécois (16,7 %) et des zecs (12,8 %).
- Dans sept régions du Québec, une importante proportion des dépenses effectuées pour la gestion des territoires fauniques est attribuable à la présence des pourvoies; cette proportion varie de 49 % à 98 % :

- Nord-du-Québec	98 %
- Côte-Nord	86 %
- Mauricie	81 %
- Outaouais	79 %
- Abitibi-Témiscamingue	75 %
- Lanaudière	70 %
- Chaudière-Appalaches	49 %
- Une part significative des dépenses d'exploitation des territoires fauniques de l'Estrie, de la Montérégie et des Laurentides est reliée à la présence des parcs québécois :

- Montérégie	97 %
- Estrie	97 %
- Laurentides	53 %

- Dans la région de la Capitale-Nationale, plus du tiers de l'ensemble des dépenses d'exploitation des territoires fauniques est associé respectivement aux réserves fauniques (40 %) et à la présence des parcs québécois (27 %).
- Dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, les dépenses en salaires et en achats de biens et de services faites par les parcs québécois, ainsi que les dépenses de gestion des zecs, contribuent respectivement pour 47 % et 36 % de toutes les dépenses d'exploitation des territoires fauniques de cette région.

## 2. Impact économique des dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques en 2000 en matière de création ou de maintien d'emplois

- Dans six régions du Québec, les dépenses d'exploitation des différents gestionnaires de territoires fauniques permettent la création ou le maintien d'au moins 500 emplois à temps plein :

- Nord-du-Québec	1 878 emplois ou 24,5 % des emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses du réseau
- Mauricie	1 092 14,3 %
- Côte-Nord	876 11,5 %
- Outaouais	656 8,6 %
- Laurentides	611 8,0 %
- Abitibi-Témiscamingue	580 7,6 %

- Ainsi, les dépenses d'exploitation des gestionnaires de ces six régions contribuent à la création ou au maintien de 5 693 des 7 645 emplois à temps plein attribuables aux dépenses de tous les gestionnaires de territoires fauniques du Québec, ce qui représente les trois quarts de tous les emplois générés par le réseau au Québec.
- Les gestionnaires de territoires fauniques des sept régions ressources participent à la création ou au maintien de 5 369 emplois à temps plein, ce qui représente plus des deux tiers de tous les emplois générés par les dépenses d'exploitation des territoires fauniques au Québec.
- Dans l'ensemble du Québec, les dépenses de fonctionnement des pourvoiries soutiennent la création ou le maintien de 78 % de l'ensemble des emplois attribuables aux dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques.
- Les parcs québécois, par leurs dépenses d'exploitation, contribuent à quelque 8 % des emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses du réseau des gestionnaires de territoires fauniques, alors que 9 % et 6 % de ces emplois sont attribuables respectivement aux dépenses des zecs et des réserves fauniques.
- Les dépenses d'exploitation des pourvoiries ont un impact fort significatif sur la création ou le maintien d'emplois; leur contribution la plus dominante aux emplois générés par les dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques varie de 47 % dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à 99 % dans le Nord-du-Québec. Cinq des neuf régions sont des régions ressources.

- Nord-du-Québec	99 %
- Côte-Nord	92 %
- Mauricie	89 %

- Outaouais	88 %
- Abitibi-Témiscamingue	86 %
- Lanaudière	81 %
- Chaudière-Appalaches	68 %
- Laurentides	55 %
- Saguenay-Lac-Saint-Jean	47 %

- Dans les deux autres régions ressources, soit dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et au Bas-Saint-Laurent, les dépenses d'exploitation des pourvoiries contribuent aussi de façon importante à la création ou au maintien d'emplois, soit respectivement 41 % et 32 % des emplois associés aux dépenses du réseau. Ce nombre d'emploi est similaire à celui généré par les dépenses de fonctionnement des zecs.
- Dans la Capitale-Nationale, ce sont les dépenses d'exploitation des réserves fauniques qui contribuent à la création ou au maintien du plus grand nombre d'emplois à temps plein attribuables aux dépenses du réseau des gestionnaires de territoires fauniques, soit dans une proportion de 37 %, en comparaison de 30 % générés par les dépenses des pourvoiries.
- En Estrie, les emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques sont surtout attribuables à la présence des parcs québécois, soit dans une proportion de 95 %.

### 3. Impact économique des dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques en 2000 en matière de salaires et de gages

- Au Québec, l'impact des dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques en matière de salaires versés dépasse les 10 millions de dollars dans les trois régions suivantes :

- Nord-du-Québec	17,7 M\$
- Laurentides	12,0 M\$
- Mauricie	11,9 M\$

- Ainsi, plus de 40 % des salaires versés au Québec grâce aux dépenses d'exploitation de ce réseau sont associés aux gestionnaires de territoires fauniques de ces trois régions, ce qui représente 41,5 millions de dollars en salaires.
- Si on leur ajoute les salaires versés attribuables aux dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques de la Côte-Nord (9 %) et de la Capitale-Nationale (8 %), on constate que près de 60 % des salaires versés sont associés aux dépenses des gestionnaires de territoires fauniques de ces cinq régions.
- Les dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques des régions ressources engendrent des salaires de 63,7 millions de dollars ou 62 % de tous les salaires versés grâce aux dépenses de tout le réseau au Québec :

- Nord-du-Québec	17,7 M\$	ou 17,1 %	des salaires versés au Québec grâce aux dépenses du réseau
- Mauricie	11,9 M\$	11,5 %	
- Côte-Nord	9,1 M\$	8,8 %	
- Saguenay-Lac-Saint-Jean	7,8 M\$	7,6 %	
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6,9 M\$	6,7 %	
- Abitibi-Témiscamingue	6,8 M\$	6,6 %	
- Bas-Saint-Laurent	3,5 M\$	3,4 %	

- Au Québec, la majorité (53 %) des salaires versés grâce aux dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques est attribuable aux dépenses des pourvoies, alors que 21 % sont associés à celles des parcs québécois; les dépenses des zecs et des réserves fauniques contribuent respectivement à 14 % et à 12 % des salaires versés.
- Dans six régions, les dépenses d'exploitation des pourvoies engendrent la plus grande part des salaires versés grâce aux dépenses du réseau dans ces régions; leur contribution relative varie de 61 % dans Lanaudière à 97 % dans le Nord-du-Québec :
 

- Nord-du-Québec	97 %
- Côte-Nord	82 %
- Mauricie	76 %
- Outaouais	72 %
- Abitibi-Témiscamingue	68 %
- Lanaudière	61 %
- Dans le Bas-Saint-Laurent et dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce sont les zecs qui, par leurs dépenses d'exploitation, engendrent le plus de salaires :
 

- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	48 %
- Bas-Saint-Laurent	35 %
- Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, près des deux tiers des salaires versés grâce aux dépenses d'exploitation des différents territoires fauniques sont attribuables aux dépenses des parcs québécois (32 %), et des zecs (31 %).
- Dans les régions de l'Estrie, des Laurentides et de la Montérégie, la plus grande part des salaires versés grâce aux dépenses du réseau est liée à la présence des parcs québécois :
 

- Montérégie	98 %
- Estrie	97 %
- Laurentides	58 %
- Dans la Capitale-Nationale, ce sont les dépenses d'exploitation des réserves fauniques qui contribuent le plus aux salaires versés, soit dans une proportion de 45,2 %, puis celles des parcs québécois dans une part relative de 26,9 %.

#### **4. Impact économique des dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques en 2000 en matière de valeur ajoutée**

- Au Québec, l'impact des dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques des quatre régions suivantes en matière de valeur ajoutée au coût des facteurs dépasse les 15 millions de dollars :
 

- Nord-du-Québec	30,5 M\$
- Mauricie	20,0 M\$
- Laurentides	18,2 M\$
- Côte-Nord	15,5 M\$
- Ainsi, la moitié de la valeur ajoutée créée grâce aux dépenses d'exploitation de ce réseau est attribuable aux gestionnaires de territoires fauniques de ces quatre régions, soit une valeur ajoutée de 84,2 millions de dollars.
- Si on leur additionne la valeur ajoutée découlant des dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques de la Capitale-Nationale (7,6 %), du Saguenay-Lac-

Saint-Jean (7,3 %), de l'Outaouais (7,4 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (6,7 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6,6 %), on constate que c'est alors 85 % de la valeur ajoutée qui provient des dépenses des gestionnaires de territoires fauniques de ces neuf régions.

- Les dépenses d'exploitation des gestionnaires de territoires fauniques des régions ressources créent une valeur ajoutée de 105,8 millions de dollars ou 63 % de la valeur ajoutée engendrée par les dépenses de tout le réseau :

- Nord-du-Québec	30,5 M\$	ou 18,3 %	de la valeur ajoutée engendrée par les dépenses du réseau
- Mauricie	20,0 M\$	12,0 %	
- Côte-Nord	15,5 M\$	9,3 %	
- Saguenay-Lac-Saint-Jean	12,2 M\$	7,3 %	
- Abitibi-Témiscamingue	11,3 M\$	6,7 %	
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11,0 M\$	6,6 %	
- Bas-Saint-Laurent	5,3 M\$	3,2 %	

- Au Québec, plus de la moitié (57 %) de la valeur ajoutée produite associée aux dépenses d'exploitation du réseau des gestionnaires de territoires fauniques est attribuable aux dépenses des pourvoiries; les dépenses des parcs québécois, des zecs et des réserves fauniques contribuent respectivement à 18 %, 14 % et 11 % de la valeur ajoutée totale engendrée.

- Dans sept régions, les dépenses d'exploitation des pourvoiries génèrent la plus grande proportion de la valeur ajoutée créée grâce aux dépenses des gestionnaires de territoires fauniques dans ces régions; leur contribution relative varie de 45 % dans la Chaudière-Appalaches à 97 % dans le Nord-du-Québec :

- Nord-du-Québec	97 %
- Côte-Nord	83 %
- Mauricie	78 %
- Outaouais	75 %
- Abitibi-Témiscamingue	71 %
- Lanaudière	65 %
- Chaudière-Appalaches	45 %

- Dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la plus grande part de la valeur ajoutée découlant des dépenses d'exploitation des différents territoires fauniques est attribuable à la présence des zecs :

- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	49 %
- Bas-Saint-Laurent	37 %
- Saguenay-Lac-Saint-Jean	32 %

- Dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie, plus de 95 % de la valeur ajoutée créée par les dépenses d'exploitation des différents territoires fauniques est liée à la présence des parcs québécois; ces derniers contribuent aussi à plus de la moitié de la valeur ajoutée engendrée par les dépenses de fonctionnement des gestionnaires de territoires fauniques de la région des Laurentides.

- Montérégie	98 %
- Estrie	97 %
- Laurentides	55 %

- Dans la Capitale-Nationale, ce sont les réserves fauniques qui, par leurs dépenses d'exploitation, contribuent le plus à la valeur ajoutée engendrée par les dépenses de fonctionnement des divers territoires fauniques dans la région, soit dans une proportion de 43 %; les parcs de cette région y contribuent dans une part relative de 26 %.